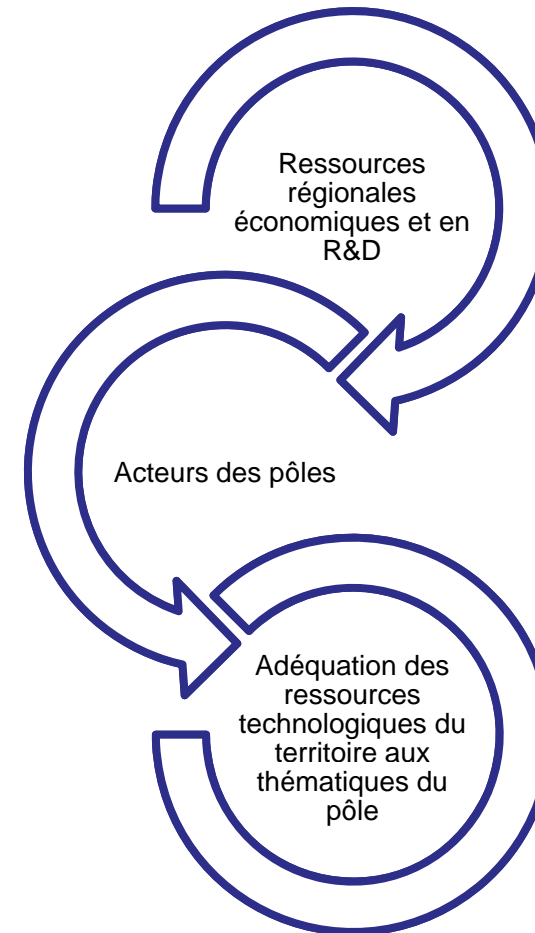


**Les pôles de compétitivité français
en fonction de leur contexte initial d'émergence:
*essai de caractérisation***

P. Caillou (LRI), E.P. Gallié (IMRI),
V. Mérindol (OST et CERNA), T. Weil (CERNA)

Les pôles et leur contexte

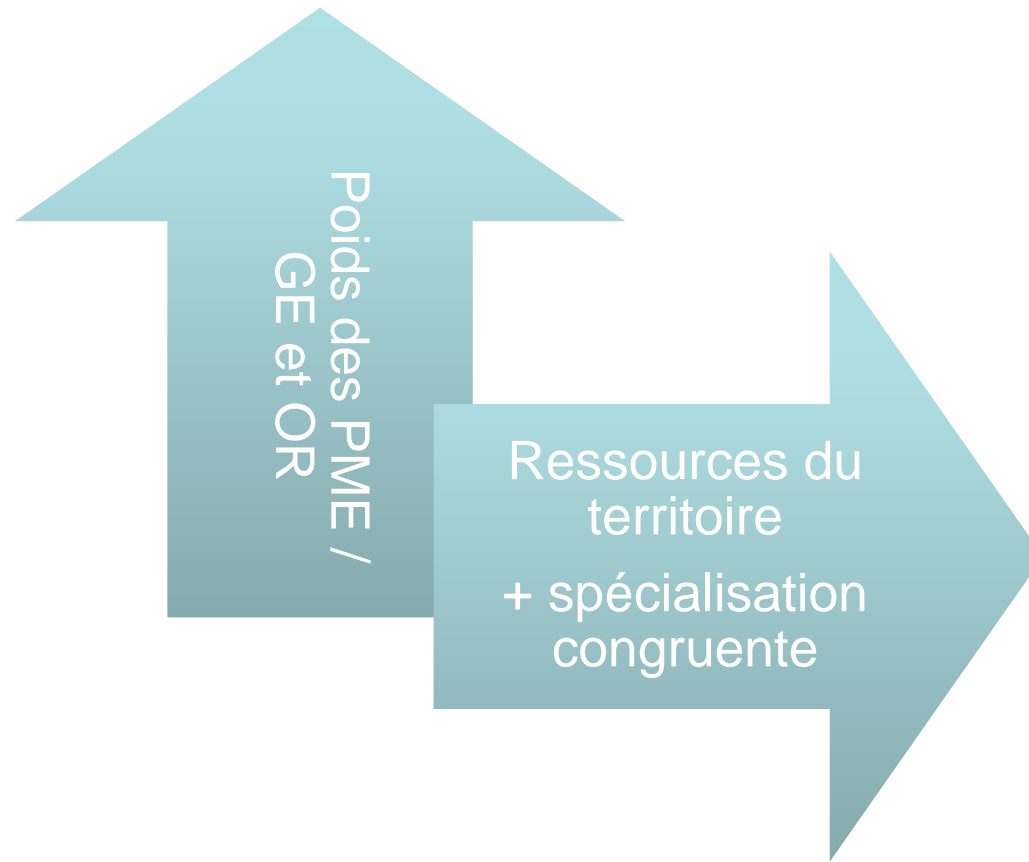
- **Les pôles de compétitivité caractérisés par une certaine hétérogénéité**
 - *Des clusters « à la française » évoluant dans un même contexte institutionnel*
 - *Des clusters caractérisés par une diversité de secteurs, de territoires et d'acteurs*
- **Pourquoi caractériser les pôles en fonction de leur contexte initial ?**
 - *Un facteur de contingence pour comprendre les trajectoires possibles de développement*
- **Comment appréhender le contexte initial ?**
 - *Une **combinaison de caractéristiques** identifiées par la littérature et associées aux membres des clusters et aux caractéristiques du territoire sur lesquels ces acteurs sont localisés*



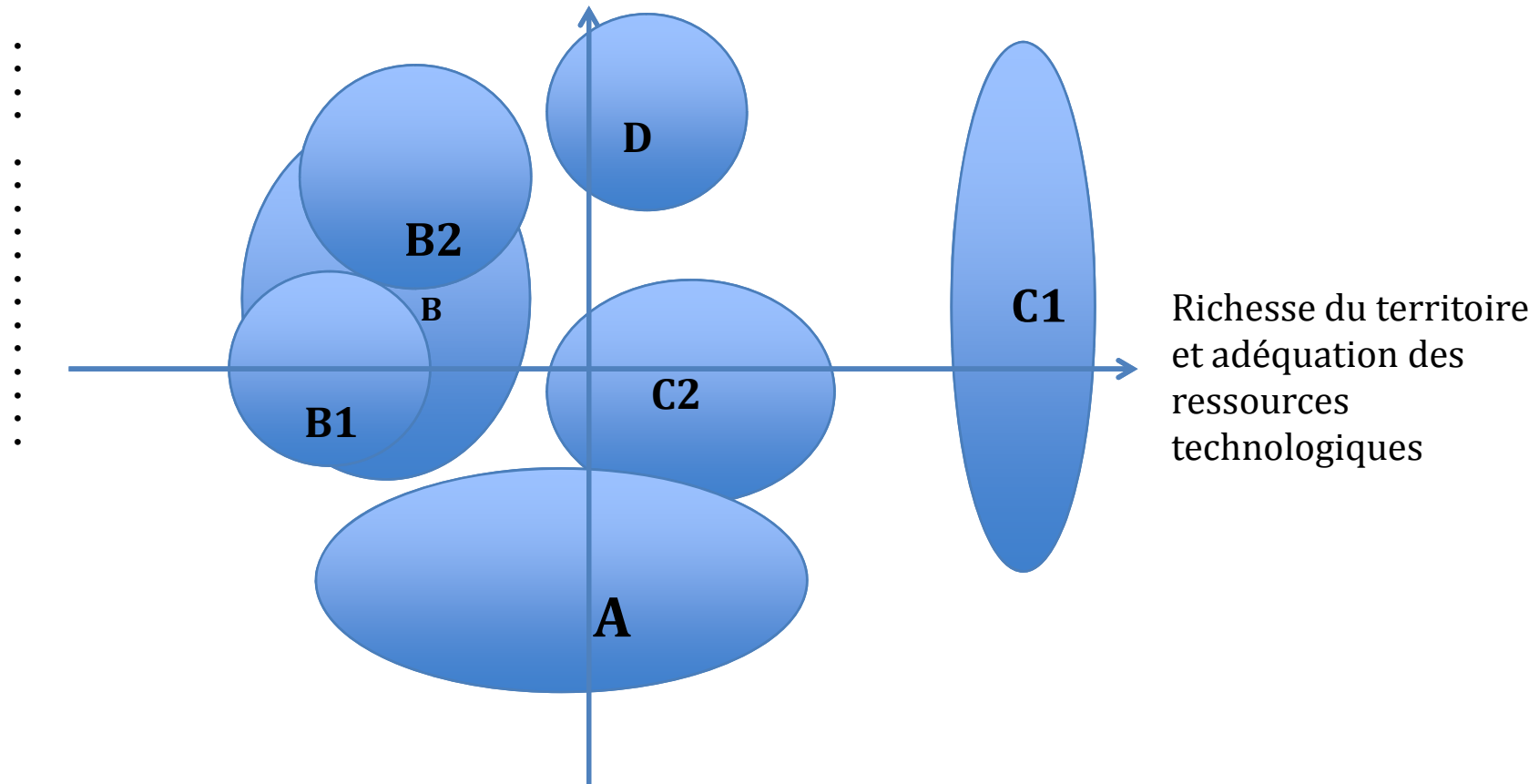
Les variables retenues

- **Ressources économiques et en R&D du territoire du pôle en 2005**
 - PIB régional
 - Poids de la RD dans le PIB (DIRD/PIB)
 - Part de la R&D privée dans la RD régionale (DIRDE/DIRD)
 - Part de la R&D des PME dans la RD privée régionale (DIRD PME/DIRDE)
 - Effort des collectivités locales en R&D
- **La composition initiale des pôles en 2006**
 - Nombre de membres adhérents
 - Répartition des membres par catégorie (GE, PME, OR)
 - Indice de concentration territoriale des entreprises
- **Adéquation des ressources technologiques du territoire aux thématiques du pôle en 2005**
 - Poids national des ressources technologiques du territoire dans les thématiques du pôle
 - Degré de spécialisation du territoire dans les thématiques du pôles

16 indicateurs retenus, 2 axes factoriels (30% et 17%)



Proportion de PME dans la composition des pôles



A : Pôles de **grandes organisations** (7 pôles)

B: Pôles disposant de **ressources technologiques et économiques locales faibles**, ces pôles peuvent être plutôt dominés par les organismes de recherche (B1, 10 pôles) ou par des PME (B2, 24 pôles)

C1 : Pôles disposant de ressources technologiques et économiques locales **très fortes**

C2 : Pôles disposant de ressources technologiques et économiques locales **assez fortes**, plutôt dominés par les grandes entreprises (9 pôles)

D : Pôles avec un **avantage technologique local**, dominés par les PME (9 pôles)

Enseignements

- Les pôles ne disposent pas des mêmes ressources initiales
- La répartition initiale des membres : un élément de différenciation des pôles
 - Importance des PME
- En termes de benchmark, les pôles auraient intérêt à se comparer à des pôles similaires
- Une relative inadéquation des thématiques des pôles avec les ressources du territoire
 - Pourquoi?
 - Comment les pôles y font face ?

Des défis propres à chaque classe

- **Classe C1 :**
« L'exploitation des synergies latentes »
- **Classe B1 et B2 :**
« L'accès aux ressources technologiques »
- **Classe A et C2 :**
« L'entraînement des PME par les grandes entreprises »
- **Classe D :**
« L'exploitation de l'ancrage territorial »